

Demande bourse des collèges par les téléservices

Madame, Monsieur,

Si en 2019 vous avez déposé votre demande de bourse des collèges sur les téléservices et demandé la reconduction automatique de votre demande, le message suivant s'affichera :

« Votre demande de bourse a été enregistrée le xx/xx/2019.

Votre demande de bourse 2019 va faire l'objet d'une mise à jour de votre situation familiale et financière par le collège. Bientôt, vous pourrez consulter l'avis d'attribution ou de refus de bourse. Merci de vous reconnecter ultérieurement. »

Le collège aura bientôt la possibilité d'actualiser vos données fiscales, vous n'avez rien d'autre à faire.

Cordialement

Le Service de Gestion